



LES « TEUF-TEUF »

VETERAN CAR CLUB DE FRANCE

FONDÉE EN 1935

FFVE N°1

SIEGE : 11 BLD HENRI BARBUSSE 93100 MONTREUIL sous Bois - F
E.MAIL : CLUB-TEUF-TEUF@WANADOO.FR SITE : WWW.CLUB-TEUF-TEUF.COM

27^{ème} RALLYE des ANCÊTRES[©] TROPHÉE JEAN-PIERRE GUIHERY LE ROLLAND

SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

Le Rallye des Ancêtres est, comme toujours, réservé aux véhicules automobiles et motocyclettes **construits avant le 1^{er} Janvier 1906**. (*Il n'y aura pas de dérogation*).

Vous avez le choix de participer à la totalité du week-end ou seulement à la journée de Dimanche en fonction de vos possibilités.

Le « Rallye des Ancêtres » est organisé par le Club des Teuf-Teuf avec le concours du GAVAP, du Palais de COMPIEGNE, de la Ville de COMPIEGNE et les Amis du Musée de la Voiture et du Tourisme.

Nous vous proposerons le samedi un parcours de 45 km avec un repas champêtre à Vieux Moulin.

Le dimanche, comme d'habitude, un parcours d'environ 90 Km à l'est de Compiègne.

Vous trouverez ci-joint la demande d'inscription à nous retourner complétée et accompagnée du paiement **avant le 17 Septembre 2017**.

Pour les « supporters », vous qui n'avez pas un véhicule éligible pour cette manifestation, nous vous accueillerons également avec plaisir à Compiègne les 7 et/ou 8 Octobre et serions heureux de votre assistance à la circulation si vous le désirez. Nous vous réservons une vingtaine de places aux repas pour celles et ceux qui voudraient nous accompagner avec leur ancienne d'après **1920**. (*Merci de nous contacter pour les conditions financières*).

Vous trouverez également la liste des hôtels dont la réservation et le règlement restent à votre charge.

AU 7 et 8 OCTOBRE À COMPIEGNE

Bien Amicalement

Pierre-Jean DESFOSSÉ
Colette LUCAS
Reiny NOORDIJK
Evelyne & Claude MONVILLE

Nota : Le comité d'organisation se verra le droit d'accepter ou de refuser un véhicule en fonction de son authenticité, de son intérêt historique sans avoir à justifier son choix.



Programme Prévisionnel :

Vendredi 6 Octobre :

- 18h à 20h:** Accueil des participants sur le Parking Solferino. Remise des dossiers.
20h à 22h: Remise des dossiers au Bistrot de Flandre.

Samedi 7 Octobre

- A partir de 9h00:** Accueil des participants sur le Parking Solferino.
Remise des dossiers.
Possibilités de visiter les appartements ou le musée de la voiture au Palais de Compiègne.
- Vers 11h30 :** Départ pour un parcours « préchauffage des mécaniques » de 10 km.
- 12h00,** Repas champêtre à Vieux Moulin.
- 15h00** Départ pour un petit parcours de 35 km.
- 17h** Retour à Compiègne. Stationnement des véhicules au parking couvert Solferino.
- 20h00** Repas (optionnel) au Bistrot de Flandre

Dimanche 8 octobre

- 8h00** Regroupement des participants dans la cour d'honneur du Palais de Compiègne.
- 9h00** Départ des véhicules pour la découverte d'un nouveau parcours d'environ 65 kilomètres à l'est de Compiègne.
- 9h30** Au km 20 - Arrêt casse-croute campagnard au Domaine des Thermes à Pierrefonds.
- 12h30** Au kilomètre 65 (environ) : Apéritif et repas au Domaine des Thermes à Pierrefonds.
- 15h00** Départ et retour sur Compiègne, environ 15 km.
- 17h00** Retour au Palais de Compiègne.
Remise des médailles.
Remise des trophées Jean Pierre GUIHERY LE ROLLAND, Alain LAMM
Remise des coupes
- 18h00** **Fin du rallye.**



RÈGLEMENT DU « RALLYE DES ANCÊTRES® »

Article 1 – DEFINITION

La 1^{ère} Association Française des Collectionneurs de Voitures Anciennes, les « Teuf-Teuf », organise une randonnée historique et touristique dénommée « Rallye des Ancêtres » qui se déroulera dans l'Oise.

Cette manifestation, qui exclut toute forme de compétition fondée sur les performances, est destinée à faire découvrir ou redécouvrir le Musée de la Voiture et du Tourisme de Compiègne.

Article 2 – VEHICULES ADMIS

Cette réunion est ouverte aux « Ancêtres », c'est-à-dire aux véhicules automobiles, tricycles, motocyclettes et vélocipèdes construits avant le 1^{er} Janvier 1906.

Article 3 – OBLIGATIONS

Les utilisateurs de cycles et d'automobiles prenant part à cette réunion devront se conformer au règlement du code de la route et respecter scrupuleusement les consignes qui leurs seront données par le service d'ordre et les responsables de l'organisation. Tout manquement entraînera l'exclusion de l'équipage.

Article 4 – ENGAGEMENT

Voir le bulletin d'inscription, ci-joint, est à retourner avant la date indiquée, accompagné du règlement par chèque à l'ordre des « Teuf-Teuf »

Aucun d'engagement ne sera pris en considération sans son chèque d'accompagnement. Pour tout règlement ultérieur en espèces, le chèque sera restitué le jour du départ du rallye.

En cas d'annulation, le règlement sera retourné au participant uniquement dans le cas où les organisateurs en auront été préalablement avisés, une semaine avant la date du rallye.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un engagement, d'annuler ou d'apporter toutes modifications à la manifestation sans avoir à en justifier les raisons.

Articles 5 – ASSURANCES Organisation

Conformément aux prescriptions des décrets du 18/10/1965 et des arrêtés des 01/12/1959 et 27/01/1969, les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber aux organisateurs, du fait des dommages corporels ou matériels causés aux spectateurs, à des tiers ou aux concurrents eux-mêmes.

La manifestation est donc garantie conformément aux obligations légales. Il appartient à chaque participant de pourvoir personnellement à la garantie des risques non prévus par les décrets concernant l'assurance automobile obligatoire.

Article 6 – ASSURANCE & PERMIS de CONDUIRE des Participants :

Le propriétaire du véhicule doit souscrire à une assurance comme exigée par la Loi pour l'utilisation du véhicule sur la voie publique.

Le chauffeur du véhicule doit avoir en sa possession un permis de conduire valide le jour de la manifestation. En cas de « changement d'état » du permis de conduire entre l'inscription et la manifestation, le chauffeur devra se faire remplacer par une personne habilitée ou faire la demande d'annulation de son inscription auprès de l'organisation.

Article 7 – REMORQUES, PLATEAUX ET DEPANNEUSES

Il est formellement interdit aux conducteurs des remorques, plateaux et dépanneuses des concurrents de s'intercaler dans le groupe des cycles et des automobiles anciens.

Ces véhicules porteurs devront obligatoirement circuler en fin de convoi et ne devront pas stationner sur les parkings réservés aux participants.

Article 8 – PUBLICITÉ

Les cycles et les automobiles des participants ne pourront pas arborer d'autres publicités que celles mentionnées sur la plaque officielle qui seront apposées au départ par les sponsors agréés. Tout concurrent qui refuserait ces publicités devra payer un droit d'engagement correspondant au prix de revient réel d'un équipage sans tenir compte des aides apportées par les sponsors.



RALLYE DES ANCÊTRES® EN PICARDIE 2017

LISTE D'HÔTELS À COMPIÈGNE

Les hôtels proposés ci-dessous sont situés à proximité du Parking Solferino, lieu d'accueil des participants.

HOTEL de FLANDRE **

16 Quai de la République

Tel : 03 44 83 24 40 Email : hoteldeflandre@orange.fr

Tarif : Double/Twin 75€, Simple/Single : 60€, Petit Déjeuner : 7€

Cet hôtel peut accorder une remise spéciale Teuf-Teuf si réservation en direct soit par téléphone ou via leur Email en précisant :

« Club des Teuf-Teuf/ Rallye des Ancêtres ».

HOTEL de HARLAY ***

3 rue de Harlay

Tel : 03 44 23 01 50 Email : hoteldeharlay@wanadoo.fr

Tarif : Double/Twin 84€, Simple/Single : 78€, Petit Déjeuner : 8.5€

HOTEL IBIS Budget

1 rue Pierre Sauvage

Email : H2571@accor.com - Réservation via Internet

Tarif : Double/Twin : 58€, Petit Déjeuner : 6.15€

HOTEL des BEAUX ARTS (Best Western) ****

33 Cours Guynemer

Tel : 03 44 92 26 26 Email : reservation@hotellesbeauxarts.com

ROYAL LIEU ****

9 rue de Senlis

Tel : 03 44 20 10 24 Email : hostellerieduroyallieu@orange.fr

Dans la périphérie de Compiègne :

MERCURE Compiègne-Sud ***

Parking fermé, mais non couvert de 40 places environ.

126 Rue Robert Schuman Lacroix Saint Ouen/

Carrefour Jean Monet D200 Compiègne

Tel : 03 44 30 30 30 Email : h1623@accor.com